



# AQUAFASST VELOURS

Revêtement souple d'aspect velours aux résines acryliques en phase aqueuse

## SYSTEME MONOPRODUIT D3 / I2 FINITION DES SYSTEMES AQUAFASST POUR I3 ET I4 BIOSTATIQUE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Produit en phase aqueuse à base de copolymères acryliques en émulsion pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité « RSI » de façades, d'aspect « mat-velouté ». Utilisable également en revêtement semi-épais « RSE ».

▪ **Conditionnement :** Fût de 15 L.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et teintes pastel du nuancier JEF COLOR.

*Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour les teintes dont le Y < 35, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 : nous consulter.*

### DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Réfection de façades. Imperméabilisation et/ou étanchéité des façades en service.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur.

▪ **Destination :** Ravalement de façades.

### APPLICATION

#### Supports convenablement préparés :

*Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :*

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Briques et pierres de parement.

▪ Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).

▪ Enduits aux mortiers de liants hydrauliques.

▪ Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.

▪ Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable.

▪ Anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

#### Recommandations pratiques :

▪ AQUAFASST VELOURS s'applique soit sur AQUAFASST FIXATEUR O GRANITE, O ou S, soit sur lui-même, dilué pour impression, soit sur AQUAFASST BASE.

D'autres impressions spécifiques sont possibles en cas de fonds particuliers (nous consulter).

L'application directe au rouleau mousse nid d'abeilles sans application préalable au rouleau « laine » (ou équivalent synthétique) est une solution efficace car elle permet :

a) un meilleur aspect pommelé,

b) une meilleure maîtrise de la consommation,

c) un temps de travail plus court évitant ainsi un risque de reprise.

▪ Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

▪ Les RSI et les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

▪ Se référer au Cahier des Charges d'emploi du produit pour systèmes d'imperméabilité AQUAFASST.

#### Nettoyage et préparation des fonds :

En vue de l'exécution d'un revêtement d'imperméabilité, la règle générale (cf. NF DTU 42.1) nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement.

La conservation des anciens fonds ne peut être envisagée qu'à condition que « l'étude préalable » y conclue favorablement. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

**Mousse et moisissures :** traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Sur fonds non peints : appliquer préalablement l'impression AQUAFASST FIXATEUR O ou S (cf. fiches descriptives).

**Sur anciens fonds organiques conservés :** appliquer directement le produit dilué à raison de 5 % d'eau.

**Sur fonds farinant et/ou poreux et/ou friables :** consolider les fonds avant impression avec le durcisseur incolore IMPERPRIM E ou S 80 dilué (cf. fiches descriptives).

**Mode d'application :** se reporter au tableau des consommations ci-après.

#### Matériel :

▪ Brosse.

▪ Rouleau polyamide texturé :

- Pour une consommation de 200 g/m<sup>2</sup> : 12 mm ou 15 mm,

- Pour une consommation de 350 à 500 g/m<sup>2</sup> : 18 mm ou 20 mm ou 25 mm méché (uniquement sur surface fortement structurée).

▪ Rouleau mousse nid d'abeilles pour une consommation de 400 g/m<sup>2</sup>.

▪ Pistolet sans air : buses Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtres de 50 « mesh » / maille.

#### Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

#### Dilution :

▪ A l'eau. Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 %. En couche de finition : 0 %.

▪ Pistolet sans air : 10 à 15%.

# AQUAFAS<sup>T</sup> VELOURS

Revêtement souple d'aspect velours aux résines acryliques en phase aqueuse

## APPLICATION

### Temps de séchage (T°: 23°C ; HR = 50 %) :

- Sec en surface : 4 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 24 h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

### Consommation :

Ces consommations dépendent de la nature des supports.

CONSOMMATION	D3 E4V2W3A1	I1 E4V2W3A2	I2 E4V2W3A3	I3 E5V2W3A4	I4 E5V2W3A5
Impression		N°1 = AQUAFAS <sup>T</sup> FIXATEUR S N°2 = AQUAFAS <sup>T</sup> FIXATEUR O / O GRANITE N°3 = AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS DILUE 5 %	: 200 g/m <sup>2</sup> (130 ml/m <sup>2</sup> ) : 200 g/m <sup>2</sup> (130 ml/m <sup>2</sup> ) : 200 g/m <sup>2</sup> (165 ml/m <sup>2</sup> )		N°1 N°2
Intermédiaire	-	-	AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 300 g/m <sup>2</sup> (245 ml/m <sup>2</sup> ) 250 g/m <sup>2</sup> (165 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAS <sup>T</sup> BASE 400 g/m <sup>2</sup> (320 ml/m <sup>2</sup> ) Sur impression N°1 ou 2 Ou AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 400 g/m <sup>2</sup> (330 ml/m <sup>2</sup> ) Sur im- pression N°3	AQUAFAS <sup>T</sup> BASE 400 g/m <sup>2</sup> (320 ml/m <sup>2</sup> ) +AQUAFAS <sup>T</sup> ARMATURE +AQUAFAS <sup>T</sup> BASE 400 g/m <sup>2</sup> (320 ml/m <sup>2</sup> )
Finition*	AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 350 g/m <sup>2</sup> (290 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 400 g/m <sup>2</sup> (330 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 300 g/m <sup>2</sup> (245 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 400 g/m <sup>2</sup> (330 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAS <sup>T</sup> VELOURS 400 g/m <sup>2</sup> (330 ml/m <sup>2</sup> )

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Aptitude à l'usage :

• Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances « DoP » du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

• Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection de surface (insensibilité à l'eau).
- Masquage du faïençage.
- Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
- Protège le sujet des pollutions atmosphériques.
- Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Apporte une couleur uniforme au support.
- Stabilité de la couleur.

### Identification :

Classement normalisé :

G<sub>3</sub> E<sub>4-5</sub> S<sub>2</sub> V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>1</sub> C<sub>1</sub> (classement français D3).

G<sub>3</sub> E<sub>4-5</sub> S<sub>2</sub> V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>2-5</sub> C<sub>1</sub> (classement français I1 à I4).

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b<sub>2</sub>.

### Présentation en pot :

Produit épais.

### Aspect du feuil sec :

- Mat-velouté.
- Aspect légèrement poché.
- BS à 85° ≤ 10.

### Masse volumique :

1,22 ± 0,10 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

### Extrait sec :

- En poids : 61,2 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 54,5 ± 2,0 %.

### Point d'éclair :

Non inflammable. Produit en phase aqueuse.

### Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

## HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

### Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel de réaction au feu = M1 sur support M0 (selon arrêté du 22/11/2002)

### Fiche de déclaration environnementale et sanitaire :

Accessible sur [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou sur la base INIES/CSTB.

### Fiche de données de sécurité :

Accessible sur le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**COV** (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l, ce produit contient max 39 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.

